

Les propositions des candidats

Candidat : **Emmanuel Macron**

En Marche !

Biographie :

Né le 21 décembre 1977 à Amiens, diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) en 2004, il devient inspecteur des finances, puis banquier d'affaires chez Rothschild et Cie. Membre du parti socialiste de 2006 à 2009, il est nommé secrétaire général adjoint de la présidence de la République auprès de François Hollande en 2012. Il devient ministre de l'Economie, de l'Industrie et du numérique en 2014 et en démissionnera en août 2016, après avoir fondé son propre mouvement politique : « En Marche ». Ce parti a été fondé le 6 avril 2016 à Amiens, ville de naissance d'Emmanuel Macron. Le nom du mouvement reprend les initiales de son fondateur. Emmanuel Macron est marié et il n'a pas d'enfant.

Site internet : <https://en-marche.fr>

Principaux engagements

Ecologie / développement durable

- Emmanuel Macron appelle à « accélérer la transition écologique » et prône un « équilibre entre impératif écologique et exigence économique », objectif que recherche selon lui le gouvernement en luttant « sur cinq fronts » : « innovation » ; « simplification » ; « renforcer notre efficacité énergétique et [...] réduire le recours aux énergies fossiles » ; « compétitivité énergétique » ; action « en Europe et à l'international ».
- Placer la France en tête du combat contre les perturbateurs endocriniens et les pesticides.
- Faire de la France le leader mondial de la recherche sur la transition environnementale
- D'ici 2022, 50% des produits proposés par les cantines scolaires et les restaurants d'entreprises devront être bio, écologiques ou issus de circuits courts.

Economie / Travail

- Réduire les cotisations payées par les salariés, par les indépendants et par les fonctionnaires.
- Augmenter le pouvoir d'achat des ouvriers, des employés et des salariés les moins bien payés.
- Exonérer de cotisations sociales les heures supplémentaires.
- Ouvrir un droit à l'assurance-chômage pour les salariés qui démissionnent. Ce droit ne sera utilisable qu'une fois tous les cinq ans. En contrepartie, l'insuffisance des efforts de recherche d'emploi ou le refus d'offres raisonnables entraîneront la suspension des allocations.
- Simplifier la vie des entrepreneurs par la réduction des charges et la suppression du Régime Social des Indépendants (RSI).
- Réduire le coût du travail par la baisse des cotisations sociales des employeurs.
- Lutter contre la précarité en responsabilisant les employeurs. Ceux qui entretiennent la précarité en recourant exagérément aux contrats courts paieront plus de charges, ceux qui créent des emplois stables en paieront moins.
- Assurance-chômage pour tous les travailleurs : les artisans, les commerçants indépendants, les entrepreneurs, les professions libérales, et les agriculteurs disposeront, comme les salariés, de cette protection.

Education

- Priorité donnée à l'école primaire pour que tous les élèves sachent lire, écrire et compter en arrivant en 6e.
- Plus d'autonomie donnée aux équipes éducatives. Elles seront suivies et évaluées. La formation des enseignants sera adaptée à ce nouveau cadre.
- Le nombre d'élèves dans les 12 000 classes de CP et de CE1 en zone prioritaire sera limité à douze par enseignant.

- Un accompagnement possible pour tous après la classe.
- Modernisation du baccalauréat.
- Autonomie des universités renforcée, elles pourront recruter leurs enseignants et définir leurs formations.
- Formation de 1 million de jeunes et 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et aujourd'hui sans perspective.
- Effort massif en faveur de l'apprentissage.
- L'accès à un(e) auxiliaire de vie scolaire sera donné à tous les enfants qui en ont besoin pour avoir une scolarité comme les autres. Ces AVS auront un emploi stable et un salaire décent.

Etat / Laïcité / Justice

- Recrutement de 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires. Ils renforceront notamment le dispositif de renseignement contre le terrorisme.
- Création d'une police de sécurité quotidienne. Au plus près des Français, elle développera une connaissance approfondie des lieux et des habitants qu'elle sera chargée de protéger et d'entendre.
- Sous le contrôle du juge, les policiers et les gendarmes pourront interdire à une personne délinquante de fréquenter le quartier où elle a commis ses délits.
- Les incivilités seront punies d'amendes immédiates et dissuasives (le harcèlement des femmes, les insultes, la dégradation du mobilier urbain, les crachats...).
- Toute peine prononcée sera exécutée. 15 000 nouvelles places de prison seront créées durant le quinquennat.
- Augmentation des moyens des armées et création d'un état-major permanent des opérations de sécurité intérieure, de renseignement et de lutte contre le terrorisme.
- Application stricte du principe de laïcité. Les ministres du culte suivront une formation universitaire à la laïcité, aux valeurs de la République et à la langue française. Pas d'interdiction du voile à l'université.
- Réduction d'environ un tiers du nombre de députés et de sénateurs.
- La participation des citoyens sera développée. Mise en place de dispositifs innovants d'évaluation du travail parlementaire et législatif (jurys citoyens, comptes-rendus de mandat via les réseaux sociaux...). Les communes seront encouragées à développer les budgets participatifs, c'est-à-dire à consulter directement les citoyens sur l'utilisation de l'argent public.

Europe et politique étrangère

- Créer une force de 5000 garde-frontières européens chargés de protéger les frontières extérieures de l'Union européenne.
- Etablir un budget de la zone euro voté par un Parlement de la zone euro et exécuté par un ministre de l'Économie et des Finances de la zone euro.
- Lutter contre les arrangements fiscaux entre États et entreprises multinationales.
- Généraliser Erasmus (programme éducatif de collaboration internationale), étendu également aux apprentis.
- Créer un fond européen de défense qui financera des équipements militaires communs (comme les drones européens) et un Quartier Général européen permanent.
- Dans la discussion du Brexit, défendre l'intégrité du marché unique européen.
- Créer un marché unique du numérique et de l'énergie en Europe. Un fond de capital-risque permettra de financer le développement, des start-ups européennes.

Etrangers / immigration

- La maîtrise de la langue française sera le principal critère de l'obtention de la nationalité française.
- Les demandes d'asile devront être examinées en moins de 6 mois, recours compris.
- Soutenir la politique d'accueil des migrants conduite par l'Allemagne, en étant confiant sur la capacité de la France à accueillir davantage d'immigrés, notamment sur le plan économique.

Politique familiale / logement

- « Je suis pour la loi mariage pour tous mais je veux dialoguer avec les gens qui ne partagent pas mon avis » (tweet du 16 février 2017).
- Rénover un million de logements mal isolés d'ici 2022, et en priorité ceux des propriétaires les plus modestes.
- Amplifier la lutte contre la fraude aux prestations sociales.
- Augmenter le minimum vieillesse de 100 euros par mois.
- Créer un versement social unique : toutes les allocations sociales (APL, RSA...) seront versées le même jour du mois, un trimestre maximum après la constatation des revenus.
- Exonération de la taxe d'habitation pour tous les Français des classes moyennes et populaires (soit 80% des ménages).

Respect de la vie humaine, de la conception à la mort naturelle / Santé

- Ouverture de la Procréation Médicalement Assistée aux femmes seules et aux couples de même sexe.
- Favoriser l'émergence d'un droit à l'aide médicale à mourir (euthanasie).
- Légaliser le cannabis.
- 5 milliards d'euros seront consacrés à un plan d'investissement en faveur de la santé. Créer un service sanitaire : 40 000 étudiants en santé consacreront 3 mois à des actions de prévention dans les écoles et les entreprises
- Le droit à l'oubli pour les personnes ayant été malades sera renforcé. Au moment de souscrire un emprunt ou un contrat d'assurance, les malades de cancers ou de l'hépatite C n'auront plus à le mentionner dès 5 ans après leur rémission.
- Le nombre de maisons de santé sera doublé. Pour lutter contre les déserts médicaux, ces maisons regrouperont des médecins, des infirmières, des orthophonistes, des kinésithérapeutes, des professionnels du sport...
- Augmentation de 100 euros par mois de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).